



Paris, le 20 juillet 2010

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

L'Etat et la Ville ont procédé ce matin à la fermeture des campements de personnes exilées installés sous les ponts Louis Blanc et La Fayette dans le 10<sup>e</sup>, suite à une décision de justice constatant des risques graves et immédiats en matière de salubrité et de sécurité publique.

170 personnes vivaient depuis plusieurs mois sur les rives du bassin Louis Blanc dans des conditions sanitaires totalement indignes et dangereuses qui se dégradaient chaque jour.

La Ville de Paris a obtenu de l'Etat la mobilisation de 170 places d'hébergement permettant d'accueillir ces personnes, majoritairement demandeurs d'asile, avec un accompagnement social et juridique adapté. Le centre d'action sociale de la ville sera également mobilisé pour contribuer à cet accueil. Toutes les personnes présentes sur ces campements ont été accompagnées sans contrainte vers le centre d'hébergement La Boulangerie (18<sup>e</sup>) et disposeront dès aujourd'hui d'une proposition d'hébergement et de prise en charge (principalement en centre d'accueil pour demandeurs d'asile) en Île-de-France et en province.

L'association France Terre d'Asile assurera l'accompagnement des personnes à La Boulangerie et leur orientation vers des places adaptées à leur statut.

L'augmentation du nombre de migrants en situation d'errance et de grande précarité dans la capitale est liée à la saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence et de prise en charge des demandeurs d'asile pilotés par l'Etat. Face à la progression de 18% du nombre de demandeurs d'asile en 2009 en Île-de-France et à la présence, selon France Terre d'Asile, de 4 000 personnes en attente d'un hébergement, la Ville de Paris demande à l'Etat, dont c'est la compétence, l'ouverture immédiate de nouvelles capacités d'accueil réparties de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire francilien.

### **Contact Presse**

Service de presse - 01 42 76 49 61

[service.presse@paris.fr](mailto:service.presse@paris.fr)